

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°24-071

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 13 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le treize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	09/12/2024
En exercice : 22	Date d'affichage :	09/12/2024
Présents : 17		
Votants : 17 + 2 pouvoirs		

Présents : Mrs. GENON Hervé - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - RICHARD Denis - MANENTI Rémy - RICO-PEREZ José - RIZZON Bruno GACHET Roger -

Mmes GAZET Véronique - BAZIN Josyane - COMBET Claire - Mme PEREZ Stéphanie - JABOUILLE Martine - MASSUTTI Carole - JALLIFIER VERNE Christelle - PAVIET Laura -

Excusés :

Mrs. MICHELLAND Bruno (pouvoir à BAZIN Josyane) - DELWAL Jean Luc - BIBOLLET Nicolas
Mmes GENON Marie - LEGRAND Alexandra (pouvoir à GENON Hervé)

A été nommé secrétaire de séance : Lionel MELLAN



Objet : Nouveaux horaires de l'école maternelle d'Aiguebelle à compter de septembre 2025

Monsieur le Maire indique au conseil municipal, qu'à la demande des parents d'élèves de l'école maternelle d'Aiguebelle, il convient de mener une réflexion afin de décaler les horaires d'entrée et de sortie de l'école maternelle pour que les parents puissent récupérer leurs enfants à l'élémentaire à l'heure.

Il indique qu'à ce titre, le conseil de l'école maternelle d'Aiguebelle s'est réuni et a voté le 08 novembre 2024 pour le changement des horaires scolaires actuels, à savoir :

4 jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi) selon les horaires suivants :
08 h 25 - 11 h 25 et 13 h 25 - 16 h 25.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du PV de séance du conseil de l'école maternelle d'Aiguebelle, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

- DIT que le temps scolaire de l'école maternelle d'Aiguebelle sera organisé de la façon suivante à compter de septembre 2025 :
 - o 4 jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
 - o Selon les horaires suivants : 08 h 25 – 11 h 25 et 13 h 25 – 16 h 25,
- CHARGE Monsieur le Maire de signer tout document relatif à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Lionel MELLAN

Monsieur le Maire
Hervé GENON



**Ecole maternelle du Parc
73220AIGUEBELLE**

Compte -rendu du premier conseil d'école du 8 Novembre 2024

Présents :

Représentants des Parents d'élèves : Mme Plan, Mme Duc Bragues, Mme Adde, Mme Planche et Mme Tiby

Enseignante PS-MS : Mme.Cotard

Enseignante GS et Directrice de l'école : Mme Berthet

Représentants de la Mairie : Mme Gazet, Mme Legrand et Mme Jallifier Verne

Excusés / Absents :

Inspecteur de l'Education Nationale : Mr Thenail

Représentant D.D.E.N : Mme Pesenti

Représentants de la Mairie :

Représentants des Parents d'élèves :

EDUCATION NATIONALE

I-Fonctionnement de l'école

a) Le règlement intérieur et Charte de la laïcité :

Le règlement intérieur sera modifié concernant les horaires scolaires qui seront les suivants à la rentrée 2025 : 8h25/11h25 13h25 /16h25. Ceci afin que les parents ayant des enfants scolarisés à l'école élémentaire ne soient pas en retard. Ils seront mis en vigueur à la rentrée prochaine afin que nous puissions faire les demandes auprès de notre inspection et que cela soit voté en conseil municipal.

b) Le projet d'école

Notre projet d'école a pour thème principal le Vivre ensemble et le langage oral.

c) La sécurité à l'école

Nous sommes toujours au niveau maximum du Plan Vigipirate.

Nous allons faire nos exercices d'alerte incendie et intrusion la semaine du 12 novembre

Nous avons toujours nos boîtiers de sécurité.

d) Hygiène à l'école

Les élèves se lavent régulièrement les mains sur temps accueil de matin et de l'après-midi.

Notre inspecteur a rappelé que la couche à l'école maternelle était prohibée, même pour les siestes, un PAI est donc à faire si un enfant a besoin d'une couche.

e) Budgets divers

Budget municipal

La mairie alloue un budget de 65 euros par enfant pour les fournitures scolaires D'autres budgets interviennent dans le fonctionnement école : pharmacie, alimentaire, 1000 euros pour le petit équipement (tapis et bancs), transport 700 euros et financent projet culturel.

Budget du Sou des écoles

Mme Plan membre du bureau du Sou des écoles nous annonce que le Sou des écoles versera une participation de 25 euros par enfant.

g) Demande d'utilisation des locaux scolaires

La crèche et les 3 p'tits cailloux utilisent nos locaux durant les vacances scolaires

II-Communication

a) Parents /enseignants

Rencontres fréquentes avec les parents au portail.

Des rendez-vous sont pris régulièrement avec les familles

b) Parents /Direction

Discussions fréquentes de par notre disponibilité au portail et prise de rendez-vous si besoin.

c) Parents /Mairie

Les parents sont très bien renseignés par la secrétaire de mairie concernant les modalités d'inscription et autres.

Le personnel de la mairie est très ouvert et disponible aux parents de l'école.

III-Projet et vie de l'école

a) Axes généraux

Notre thème général de travail cette année est les métiers

Projet piscine P5 en attente validation budget

Sortie Moulin guitare Jeudi 27 mars

Période 1 :

Les thèmes de l'école et de l'automne ont été abordés. Nous avons fait une sortie d'automne Vendredi 18 octobre.

Nous allons banaliser la dernière semaine de décembre avant les vacances pour faire des ateliers et inviter les parents pour animer des ateliers culinaires.

Nous allons réitérer l'observation des parents dans les classes qui le souhaitent à partir de la période 3.

b) Accueil périscolaire

Les enfants sont pris en charge tous les matins de 7h30 à 8h20 dans les locaux de l'école primaire par Annick et Sandrine et les soirs de 16h30 à 19h

IV- Parcours de l'élève

a) Evaluation des élèves

Evaluations diagnostiques en début de GS permettent de dresser un état des lieux des difficultés / réussites des élèves et de les sensibiliser aux évaluations de l'école primaire.

b) Dispositif d'aide

Aide personnalisée de 12h50 à 13h20

Des demandes pour des bilans scolaires auprès du psychologue sont en cours

MAIRIE

Voici les réflexions et les demandes faites avec la mairie :

- Grillage de l'école à refixer
- Néons classe Julie qui ne fonctionnent pas
La mairie va faire venir un électricien
- Nid guêpe sur la terrasse à éradiquer
La mairie va réfléchir à la manière d'enlever ce nid qui revient chaque année
- Boiserie cuisine
- Abri vélo car les vélos dans le local rendent son accès difficile

- Réflexion pour faire un abri en bois fermé dans le prolongement du local
- Aménagement cours / sol à refaire, le sol a des trous et cela est dangereux pour les enfants qui tombent
La mairie va faire venir un technicien pour vérifier et propose à l'école d'utiliser les jeux du parc durant nos récréations
- Fim solaire sur points lumineux afin de diminuer les températures lors des fortes chaleurs
Un devis a été réalisé par un spécialiste cela doit être présenté en conseil
- Illuminations Noël : possibilité de faire illuminer un grand sapin qui se trouve devant notre école
Les élus vont s'entretenir avec le maire afin de voir si l'électricien de la commune peut se charger d'illuminer le sapin et le parc dans le cadre du projet d'illumination avec les 3 p'tits cailloux et la crèche
- Plantation d'Arbres fruitiers : pommiers figuiers dans la partie herbeuse
La mairie n'en voit pas d'inconvénient

V- Questions diverses.

- Mme Plan trouve dommage que les GS ne participent plus au courseton avec l'école élémentaire et que nous n'ayons pas encouragé les enfants cette année..
Je lui explique que les années auparavant notre conseiller pédagogique EPS organisait cela au niveau du Canton il y avait donc d'autres écoles. Pour cette année nous n'étions pas au courant de la date du courseton.
Je m'engage à y participer les années suivantes dans le cadre la liaison GS/CP et que cette année en fin d'année nous organiserons des olympiades et une course avec les CP.
- Mme Plan nous demande si l'école peut faire chanter les enfants lors du marché de Noël le 7 décembre nous lui indiquons que les enfants volontaires chanteront des chansons de Noël
- Mme Planche interpelle la mairie concernant la dangerosité du passage pour les piétons entre l'école élémentaire, le Collège et le parc pour se rendre à l'école maternelle. En effet, des voitures se garent sur le passage pour piéton en double file rendant la circulation des familles et de la périscolaire très dangereuse.
La mairie va réfléchir à la possibilité de mettre quelqu'un pour aider à faire traverser les familles et la périscolaire les matins et les soirs, ainsi que trouver une solution avec la barrière qui empêche aux personnes avec une poussette de passer.
- Mme Tiby nous demande si un projet avec la maison de retraite serait envisageable.
Nous allons recontacter la responsable de la maison de retraite pour remettre en place des échanges.

Fait à Aiguebelle :
Les Enseignantes pour les membres
du Conseil d'école : S.Cotard,
J .BERTHET La directrice de l'école.